

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2025

Le premier juillet deux mille vingt-cinq, à 20 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Isabelle ASNI-DUCHÊNE (Présidente).

Présents : Isabelle ASNI-DUCHÊNE (Présidente), Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Sandrine RUCHE (élue), Manuel MUNOZ, Edwige NONNE, Catherine PERRET, Liliane SAPPEY (nommés).

Excusées : Vanessa MESSAMER (élue) (pouvoir à Mélanie AYISSI-DUBOULOZ), Martine TURPIN (nommée) (pouvoir à Catherine PERRET)

Absents : Céline PRUD'HOMME, Frédéric RIMET (élus).

Secrétaire de séance : Sandrine RUCHE

Date de convocation : 24 juin 2025.

Le quorum étant atteint la séance débute à 20 h 05.

ORDRE DU JOUR

- Validation du compte-rendu du 13 mars 2025
- Devenir de la salle des Hutins à court terme
- Octobre Rose
- Repas des Aînés
- Colis de Noël
- Aides et secours
- Questions diverses.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 MARS 2025

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

DEVENIR DE LA SALLE DES HUTINS A COURT TERME

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ fait le point sur le devenir de l'appartement situé au dessus de la salle des Hutins. Il est déjà prévu qu'un agent de la Police Municipale l'occupe à moyen terme. Mais étant donné que le début des travaux du centre bourg ne commenceront que dans un an environ, la vice-présidente informe que l'appartement des Hutins pourrait être loué, dans ce laps de temps, pour une durée d'un an maximum, à la Mission Locale de Thonon.

Isabelle ASNI-DUCHÊNE ajoute que ce projet a une mission sociale dont le but est d'aider les jeunes à se loger et à trouver du travail. Cela fonctionne en un bail à court terme qui a

l'avantage de permettre à plusieurs jeunes d'en bénéficier et également de libérer l'appartement rapidement en cas de besoin.

La Vice-Présidente précise qu'une convention claire et précise sera faite entre la Mairie et la Mission Locale qui se chargera directement de louer aux jeunes. Un préavis de 3 mois est prévu. La Mairie augmente le loyer et le fixe à 800 euros, avec des compteurs d'eau et d'électricité à son nom. Les charges seront refacturées à l'Association. La Mission Locale, lors de la visite des lieux, a été très satisfaite de l'appartement mais demande simplement que l'appartement soit repeint d'une autre couleur que jaune ; demande accordée.

La Présidente trouve qu'il est important que les membres du CCAS soient au courant avant de demander l'avis du conseil municipal qui aura lieu le 28 juillet. Le conseil prend acte de la présentation.

OCTOBRE ROSE

La Vice-Présidente annonce qu'Octobre Rose se passera uniquement sur un jour, le dimanche 19 octobre à Anthy. L'Espace du Lac serait occupé (si mauvais temps) ainsi que les salles Bise et Morget. La commune de Sciez prévoit la manifestation Octobre Rose le weekend précédent avec une marche et la commune de Margencel l'a fixé au 10 octobre, avec une marche nocturne de Margencel à Carrefour, en passant par Anthy. Cette dernière a proposé aux Anthychois d'y participer. Mélanie AYISSI-DUBOULOZ prend le nom des personnes volontaires (Isabelle ASNI-DUCHÊNE, Manuel MUNOZ, Sandrine RUCHE, Liliane SAPPEY, Edwige NONNE et elle-même).

Elle demande au conseil s'il désire qu'elle sollicite de nouveau, pour Octobre Rose à Anthy, les 4 personnes de l'an passé dans le domaine du bien-être ? Edwige NONNE répond que ces ateliers bien-être ont été très appréciés. Le conseil décide de les convier de nouveau, ainsi que les élus de Margencel.

La Présidente suggère de relancer les associations d'Anthy-sur-Léman pour participer à cette journée.

Une marche est également prévue. Isabelle ASNI-DUCHÊNE donne l'idée d'égayer cette marche par un jeu, genre chasse au trésor sur la Commune, avec deux ou trois indices. Elle fait référence au conseiller municipal Florian BOURDIN qui propose des journées de cohésion sociale en proposant une course d'orientation avec de nombreux indices. Ce jeu demande une longue préparation mais pourrait être prévu pour une prochaine année...

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ propose de reprendre Madcook pour la confection de hamburgers/frites. Les autres membres se demandent s'il serait possible de proposer autre chose à manger ou prendre quelqu'un d'autre ? La Présidente aimerait privilégier un producteur habitant Anthy et pense que, faire d'autres mets, peut poser des problèmes de gestion de stocks... Après réflexion, il est suggéré à Mélanie de demander à Fanny MADI de Madcook si elle serait partante de revenir cette année.

Les bénévoles pourraient confectionner des gâteaux ou quiches maison.

Cette année, il est décidé que la Vice-Présidente demande à Carrefour de bien vouloir nous donner gracieusement des crêpes toutes faites avec leur machine à crêpes. La Présidente apportera un appareil pour les réchauffer.

Manuel MUNOZ propose de demander au Fournil du Lac de nous faire des brioches.

La Vice-Présidente annonce qu'il n'y aura pas de tombola cette année.

REPAS DES AÎNÉS

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ rappelle que le repas des aînés aura lieu le samedi 15 novembre. Jo'Musique sera de nouveau repris pour l'animation, leur bonne musique et la possibilité de danser sont très appréciés. Il demanderait 410 euros pour la prestation, ce qui est très raisonnable.

Pour le repas, le conseil est d'accord à l'unanimité pour reprendre le Traiteur des Gourmets.

La Vice-Présidente enverra, aux membres du conseil, différents menus pour qu'ils donnent leur préférence. Sandrine RUCHE propose que le menu soit différent pour les enfants qui aident au service, que ce soit un repas plus simple et plus au goût des jeunes. Suggestion validée par les membres présents.

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ informe que ce sont les jeunes du CMJ qui assureront le service. La décoration des tables se fera par l'école qui demande plus de précisions à ce sujet. La directrice sera avertie rapidement des dates des événements CCAS de cette année, afin de prévoir à l'avance le temps nécessaire.

La Présidente mentionne que certains enfants seront ravis et fiers de pouvoir annoncer aux aînés lors du repas, de la sortie d'un livre d'or qui regroupe de nombreux témoignages des anciens. L'investissement de la Mairie pour ce livre s'élèverait à 8'000 euros. D'après Sandrine RUCHE, il y aurait une possibilité d'avoir une subvention accordée en respectant les délais.

Le repas concerne les personnes dès 65 ans. Il n'y aura plus de repas livrés car trop compliqué point de vue timing et exigences des personnes concernées... Sandrine RUCHE rappelle l'importance de pouvoir faire reprendre les bouteilles de vin non vendues. La Vice-Présidente commandera davantage de vin rouge et moins de blanc et une attention sera portée à ne pas ouvrir trop de bouteilles à l'avance pour éviter le gaspillage.

Il sera proposé à Sophie de la cantine de venir aider au service, comme l'année passée.

COLIS DE NOËL

Les colis de Noël concernent les habitants d'Anthy de 70 ans et plus. Les paniers garnis ont remplacé, le Noël passé, les bons restaurant ou jardinerie. Les retours des personnes ont été très positifs à l'exception de 2 ou 3 mécontentes.

Sandrine RUCHE recommande que le numéro de téléphone des personnes soit mentionné sur le coupon réponse, pour les joindre facilement si nécessaire. Le samedi 13 décembre est fixé pour remettre les colis aux aînés, en présence des jeunes du CMJ. Une salle communale sera retenue car le hall de la Mairie a été trop exigü l'an passé et les possibilités de se garer à proximité sont limitées.

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ demande si on reprend le même fournisseur de paniers repas que l'an passé. Vu les bons retours des personnes sur les produits, la décision est prise de les retenir. Liliane SAPPEY rajoute que le vin sans alcool était très bon et une bonne idée. La valeur de 25 € par panier est retenue. La délibération sera prise lors du prochain conseil CCAS.

AIDES ET SECOURS

Isabelle ASNI-DUCHÊNE a été contactée par la Vice-Présidente du département pour une femme en détresse sur notre Commune qui les a contactés. Après échanges, il a été conclu que la personne essaye d'obtenir un maximum d'aide. Le CCAS d'Anthy a confirmé avoir déjà fait des gestes financiers et d'accompagnement de son côté. La Présidente rappelle que le CCAS a pour vocation principale d'accompagner les personnes mais non de les assister.

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ a de plus en plus de demandes de domiciliation.

Une des deux dernières demandes accordées concerne une femme d'une cinquantaine d'années, en instance de divorce, qui ne travaille pas et qui doit quitter son foyer à Vétraz-Montoux. Sa fille habite Thonon, son petit enfant est à l'école d'Anthy. Elle est suivie par une assistante sociale à Annemasse. Le Conseil trouve qu'il aurait été plus normal que cette dame demande la domiciliation à Thonon et non à Anthy. Il est décidé de la conseiller à changer de lieu de domiciliation lorsque l'année sera passée car une demande de domiciliation lui a déjà été donnée pour une année.

La 2^{ème} personne concerne un jeune qui vient de Lyon, travaille en CDI à Anthy mais vit dans sa voiture, faute de logement.

QUESTIONS DIVERSES

La vice-Présidente informe qu'elle va faire paraître des annonces pour recruter des jeunes du Service Civique Solidarité pour une durée de septembre à mars 2026. Les membres du conseil préféreraient prolonger ce délai, jusqu'à fin juin, durée d'une année scolaire. Dans ce cas, il faudra envisager de changer de tuteur après les élections municipales.

Une délibération sera prise en septembre à ce sujet.

Manuel MUNOZ demande si la commune a fait des démarches d'aide aux personnes vulnérables lors de la canicule actuelle ? Mélanie AYISSI-DUBOULOZ répond que des téléphones ont été effectués à deux reprises par la secrétaire du CCAS pour prendre de leurs nouvelles. Cela concerne les personnes, bénéficiant d'aide APA à domicile, qui ont reçu une lettre de la Préfecture leur demandant de retourner un coupon réponse en Mairie pour bénéficier de ce suivi.

La prochaine réunion aura lieu courant septembre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H35.

Le secrétaire de séance,
Sandrine RUCHE



La Présidente,
Isabelle ASNI-DUCHÊNE

